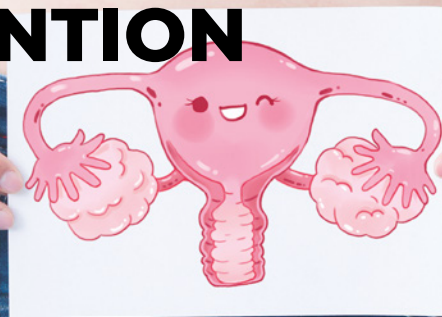


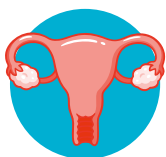
FICHE CONSEILS

# PHARMACIE ET PRÉVENTION DU PAPILLOMAVIRUS

Les papillomavirus sont des virus sexuellement transmissibles. Si dans la majorité des cas, le système immunitaire vient seul à bout de ces virus, certaines souches sont particulièrement dangereuses. Plus de 6000 cancers associés aux infections par papillomavirus ont ainsi été recensés en France en 2015. Le pharmacien est un acteur de prévention clé.



01



## Revoir les notions de base sur le papillomavirus et le cancer du col de l'utérus

- Le cancer du col de l'utérus est le premier cancer à avoir été reconnu par l'organisation mondiale de la santé (OMS) comme étant attribuable à près de 100 % à une infection d'origine virale. En cause : le papillomavirus humain (Human papillomavirus « HPV » en anglais).
- Il existe plus de 120 génotypes différents au sein des HPV spécifiques de l'Homme, avec différents degrés de dangerosité. Les HPV à hauts risques appartiennent au genre Alpha-papillomavirus.
- La transmission du virus se fait par contact direct et très rarement indirect, la plupart du temps lors des premiers rapports sexuels. Certaines souches de HPV peuvent être à l'origine de tumeurs bénignes (verrues) ou malignes (cancer du col de l'utérus mais aussi cancers ORL ou cancer de l'anus).

Le cancer du col de l'utérus est la 12<sup>e</sup> cause de cancer chez la femme selon l'Institut National du Cancer

02



## Prendre en charge le cancer du col de l'utérus

- En terme de diagnostic, Le frottis cervico-utérin est utilisé. Il consiste à faire prélever des cellules du col de l'utérus par un gynécologue, médecin traitant ou biologiste médical. L'examen de ces cellules permet de détecter les changements subis par celles-ci mais ne permet en aucun cas d'affirmer une infection. En cas de doute, il faudra ensuite procéder à un diagnostic virologique des HPV.
- En terme de traitement, les médecins oncologues prendront en compte les caractéristiques du cancer avec la localisation, le type histologique, le degré d'extension mais également la situation personnelle du patient. Chirurgie, chimiothérapie et/ou radiothérapie pourront être proposés selon le profil.

### 03



## Comprendre quels sont les moyens de prévention efficaces

- Il existe des moyens de prévention efficaces et le conseil pharmaceutique peut permettre de booster la prévention contre les papillomavirus. Le pharmacien d'officine a notamment un rôle pédagogique à jouer en ce qui concerne la prévention des infections sexuellement transmissibles et l'usage du préservatif.
- La vaccination anti-HPV a été intégrée au calendrier vaccinal en 2008 (mais il n'est pas obligatoire). Ces vaccins prophylactiques ont pour but de prévenir la transmission du HPV et de réduire les complications liées à ce virus. Plusieurs vaccins sont disponibles sur le marché français, dont récemment un vaccin avec 9 souches (le Gardasil® étant le premier à avoir obtenu une autorisation de mise sur le marché).
- Le pharmacien peut jouer un rôle essentiel pour expliquer les principes et bénéfices de la vaccination, répondre aux questions des parents, tout en soulignant que cette vaccination ne dispense d'un dépistage régulier.

### 04



## Convaincre et dialoguer avec les patients

- Interlocuteur de proximité, parfois plus accessible que le médecin, le pharmacien peut répondre aux questions et aux doutes des parents notamment sur les raisons de faire vacciner leur ado. Il pourra notamment rappeler que les deux vaccins actuels ont une efficacité proche de 100 % sur les deux génotypes de HPV responsables de 70 % des cancers du col utérin.
- Le pharmacien pourra aussi souligner que la vaccination est sûre d'après les données de littérature scientifique et qu'en France, pour les deux vaccins anti-HPV, un suivi national renforcé de pharmacovigilance ainsi qu'un plan de gestion des risques national et européen sont en place.
- Il peut aussi être utile de rappeler qu'actuellement, les deux vaccins disponibles ont une utilisation prophylactique et non curative. On ne traite donc pas un cancer en vaccinant.

### 05



## Pour aller plus loin

- Le site très bien fait <https://www.papillomavirus.fr/> contient de nombreuses infos sur les papillomavirus et la vaccination
- Décision de la HAS d'étendre la vaccination aux garçons : [https://www.has-sante.fr/jcms/p\\_3116022/fr/recommandation-sur-l-elargissement-de-la-vaccination-contre-les-papilloma-virus-aux-garcons](https://www.has-sante.fr/jcms/p_3116022/fr/recommandation-sur-l-elargissement-de-la-vaccination-contre-les-papilloma-virus-aux-garcons)
- Dossier d'information sur le cancer du col de l'utérus : <https://www.e-cancer.fr/Patients-et-proches/Les-cancers/Cancer-du-col-de-l-uterus/Points-cles>

# QUIZ

01

Quels sont les génotypes de HPV responsables de la majorité des cancers du col de l'utérus ?

- A. HPV-16 et HPV-18
- B. HPV-11 et HPV-18
- C. HPV-11 et HPV-27

02

Quel pourcentage des cancers de l'anus est dû aux papillomavirus ?

- A. 73 %
- B. 85 %
- C. 91 %

03

En 2018, combien de décès liés au cancer du col de l'utérus ont été rapportés dans le monde ?

- A. 220 000
- B. 311 000
- C. 480 000

04

Hors rattrapage, la vaccination HPV est recommandée pour les jeunes filles âgées de :

- A. De 11 à 14 ans
- B. De 15 à 18 ans
- C. De 18 à 25 ans

05

Alors que la vaccination était d'abord destinée aux jeunes filles, la HAS s'est récemment prononcée en faveur d'un élargissement de la vaccination anti-HPV aux garçons

- A. VRAI
- B. FAUX

## RÉPONSES

01. Réponse A - 02. Réponse C - 03. Réponse B  
04. Réponse A - 05. Réponse A